

2413W

BORDEREAU DE VERSEMENT

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU HAUT-RHIN

Service : Inspection du Travail et des Transports

Sommaire

Art 1-2 : Dossiers concernant les contrats de progrès (accord social du 23/11/1994)

Dates extrêmes	: 1993-1996
Communicabilité	: libre
Nombre d'articles	: 2
Métrage linéaire	: 0.20

N° article	Analyse	Début	Fin
1	Profession du transport routier - Accord social du 23/11/1994 sur le temps de service, les repos récupérateurs et la rémunération des personnels de conduite marchandise "grands routiers" ou "longue distance", conclu entre les parties patronales et les fédérations syndicales de salariés : réglementation, contrat de progrès, notes, bilans de l'opération "transparence", tracts, correspondance Dossiers "Initiatives" par entreprise (application de l'accord social du 23/11/1994) : Entreprise KESSLER de MERXHEIM Entreprise MENWEG de SAINT-LOUIS Entreprise BASS de WESTHALTEN Entreprise KILEWASSER de KEMBS Entreprise KIENNER de KEMBS Entreprise KLINZING de WITTENHEIM Entreprise LAURENT de COLMAR Entreprise MESQUITRANS de URBES Entreprise MEYER de PULVERSHEIM Entreprise MEYER de UNGERSHEIM Entreprise MUNSCH de BITSCHWILLER-LES-THANN Entreprise MUNSTER de COLMAR Entreprise PARMENTIER de COLMAR Entreprise PETER de RIXHEIM Entreprise PORTMANN de SAUSHEIM Entreprise PRUD'HOMME de ORBEY Entreprise COLMAR-TRANSPORT de WOLFGANTZEN Entreprise CRAPIZ de STAFFELFELDEN Entreprise CRDI de MOOSCH Entreprise DANZAS de STRASBOURG Entreprise DEJODE de COLMAR Entreprise DENKHAUS de ENSISHEIM Entreprise DUCHATELET de MULHOUSE Entreprise ETI de STRASBOURG Entreprise EUROMOVING de ILLZACH Entreprise FAURE ET MACHET de METZ Entreprise FINANCE du BONHOMME Entreprise FINCK de NIEDERBRUCK Entreprise FINCK de SAINT-LOUIS Entreprise FRANZETTI de BENNWIHR Entreprise GENESTIER de CERNAY Entreprise GOETZ de HUNINGUE Entreprise GREILSAMMER de WOLFGANTZEN Entreprise GREVILLOT de HECKEN Entreprise BENTZ de RIXHEIM Entreprise ACHATZ de SOULZTMATT Entreprise ALOY de WITTENHEIM	1993	1996
2	Dossiers concernant le Contrat de Progrès (accord social du 23/11/1994). Sondages entreprises : Entreprise TAK de MOOSCH Entreprise TBAC de HORBOURG-WIHR Entreprise TMG de BUHL Entreprise TRASAL de SAUSHEIM Entreprise TSG de GUEMAR Entreprise TYM de ILLZACH Entreprise UHL de GUEMAR	1995	1995

Entreprise UTILOC de ILLZACH Entreprise WACKENTHALER de ROUFFACH Entreprise GRIESHABER de HOMBOURG Entreprise GUEMARIENNE DE TRANSPORTS de GUEMAR Entreprise GUINDER de CHAVANNES-SUR-L'ETANG Entreprise GULLY de MOOSCH Entreprise HAAS de SAUSHEIM Entreprise HEMMERLIN de SAUSHEIM Entreprise HKL de RICHWILLER Entreprise HOGG de THANN Entreprise INFORMATIQUE-TRANSPORT de ILLZACH Entreprise KMATRANS de COLMAR Entreprise KEMPF de RAEDERSHEIM Entreprise KEMPF de RUELISHEIM Entreprise KEMPF de STOSSWIHR Entreprise KLEYLING de ALGOSHEIM Entreprise BLONDEL de VIEUX-THANN Entreprise BOSIO de SEPPOIS-LE-BAS Entreprise BRUGGER de LIGSDORF Entreprise WALDVOGEL de COLMAR Entreprise WALON-EST de RIEDISHEIM Entreprise WALZER de SOPPE-LE-HAUT Entreprise WERLE de WILLER-SUR-THUR Entreprise ZAUG de COLMAR Entreprise ZIEGLER de LYON Entreprise REINHEIMER de LUTTENBACH Entreprise RICHERT de RIXHEIM Entreprise REICHEL de WITTELSHEIM Entreprise SIFFERLEN de CERNAY Entreprise SMAT de RIXHEIM Entreprise SUTTER de MAGSTATT-LE-BAS Entreprise STURCHLER de HOMBOURG		
---	--	--